Viens

BULLETIN MUNICIPAL

Merci à tous les Viensois(e)s, enfants et adultes, qui participent à la restauration des murs des futurs jardins partagés

Janvier 2017 - n°5

EDITO

L'année 2016 vient de se terminer avec son cortège de nouvelles démoralisantes…. La dernière étant la fermeture de la maternité d'Apt.

Il y a de quoi être en colère !

D'un côté, on nous demande de monter des projets pour rendre les territoires attractifs ; de l'autre, on ferme les services publics sans tenir compte de l'éloignement des villages du pays d'Apt, situés en zone montagne. Problème renforcé par la difficulté à trouver des financements pour entretenir les routes. D'un côté, on nous demande de faire des économies ; de l'autre, on détruit 35 millions de compteurs en état de marche, pour les remplacer par des compteurs plus sophistiqués, donc plus fragiles qui, au mieux n'apporteront aucun changement aux clients, au pire alourdiront leur facture et risqueront de poser des failles de sécurité.

Voilà des sujets parmi d'autres qui méritent qu'on se batte pour ne pas se contenter de subir… Mais à Viens, nous avons quand même des motifs de satisfaction : lors des réunions publiques, des conférences, des journées citoyennes, les Viensois répondent présents avec leur volonté de faire avancer les choses positivement. Ils montrent que notre village est vivant, prêt à accueillir des nouveaux arrivants, même si trouver du travail reste un enjeu.

Suite de l'édito en dernière page

Si vous souhaitez recevoir les informations municipales par mél, transmettez votre adresse mél à la mairie de Viens :
commune-de-viens@wanadoo.fr

Economiser le papier

et préserver notre environnement

Inauguration de la plaque à la mémoire de Clovis Eloi CONORT

Le 11 novembre 2016, un hommage particulier a été rendu à un des soldats dont le nom est inscrit sur le monument aux morts de Viens en présence de deux membres de sa famille, venus exprès du Gard et d'une cinquantaine de personnes. L'histoire de ce jeune homme qui n'était pas Viensois est réapparue plus de 100 ans après sa mort grâce aux recherches entreprises par Fernande DEFUNDES et Joëlle CLOSSA dans le cimetière de Viens.

Cet instituteur, originaire de CHAMBON dans le Gard a été envoyé à l'école de Viens située alors rue Notre Dame, le 1er octobre 1912 sans doute au hasard des nominations administratives. Fernande et Joëlle vous raconteraient volontiers comment elles ont réussi à reconstituer sa vie à partir de la découverte d'une petite tombe dans laquelle a été enterré le fils de ce jeune homme (décédé à l'âge de 18 mois de maladie) . Ce qui est très touchant dans son histoire, c'est de réaliser qu'il est mort à la guerre moins de 10 jours après la date de sa mobilisation !
Combien de jeunes hommes sont partis la fleur au fusil, "soldats de la paix" comme se nommait un autre Viensois, Paul ERYES, instituteur ?

Ces jeunes hommes étaient persuadés qu'ils allaient rapidement exterminer les barbares. A cette époque, c'était le mot qui désignait l'autre, celui qui venait de l'autre côté de la frontière, c'est-à-dire les allemands ! Or dès les premières semaines de la guerre, des centaines de milliers de jeunes venus de tous les villages de France mais aussi d'Afrique ont été sacrifiés, laissant derrière eux des veuves et des orphelins. Le corps de Clovis Eloi CONORT n'a pas pu être identifié et il repose avec les 552 autres soldats sur le champ de bataille de LAGARDE en Lorraine.

Le Souvenir Français a proposé de faire réaliser cette plaque en sa mémoire. La poser sur l'école actuelle permet à tous de se souvenir de cet instituteur qui était devenu un peu Viensois en épousant la fille du buraliste de l'époque Fabius MAURIN.

Nous remercions très sincèrement Fernande DEFUNDES, Joëlle CLOSSA et le Souvenir Français en la personne de son président Jean-Paul JOUVAL de nous avoir permis de rendre hommage à un de ces jeunes hommes qui est mort pour notre liberté et qui donc mérite qu'on s'attarde sur sa courte vie. Un remerciement particulier pour son neveu et sa fille qui ont honoré la cérémonie de leur présence et aux enfants qui ont écouté les discours avec attention.

(photo « Le souvenir français »)

Brèves

Du changement à la Poste

Les horaires d'ouverture du bureau de Poste changent à compter du 1er février 2017. A ce jour, nous ne connaissons pas précisément les horaires, mais nous savons qu'elle sera ouverte cinq demi-journées par semaine (contre quatre actuellement) du lundi au vendredi. Malheureusement, toujours pas d'ouverture le samedi matin.

Le PLU : on y est presque

L'enquête publique qui a eu lieu du 28 novembre au 30 décembre 2016 a permis de collecter toutes les remarques que pouvaient susciter le projet du PLU tel qu'il avait été approuvé par le conseil municipal à l'unanimité le 18 juillet 2016.

A partir de la clôture de cette enquête, le commissaire-enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour transmettre au maire son dossier avec son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées. A la suite de quoi, le conseil municipal devra se prononcer sur le PLU définitif.

Il sera opposable un mois après son approbation, ce qui nous permettra de ne pas être soumis directement aux contraintes RNU (Règlement National d'Urbanisme).

En attendant l'adoption du PLU de Viens, nous souhaitons mettre fin aux rumeurs qui prétendant que la mairie va faire construire 18 logements de 8 mètres de haut sur les parcelles situées dans le virage de l'avenue G. Bonnefoy, en face du départ du chemin des Faysses. Il est rappelé que ce sont des parcelles privées qui ne font pas l'objet d'un emplacement réservé pour la commune. Il a simplement été décidé que, si les propriétaires souhaitaient construire sur ces parcelles, il leur serait demandé de présenter une Opération d'Aménagement Programmé assez contraignante pour permettre de faire plusieurs logements tout en évitant des dérives, avec des préconisations permettant notamment de préserver un cône de vue sur le village.

Il pourrait être envisagé la construction de 5 à 8 petits logements, pour des familles de 2 ou 3 membres et/ou accessibles à des personnes âgées ou handicapées qui apprécieraient la proximité des commerces et de la salle des fêtes. Ces constructions répondraient à un réel besoin mais encore une fois, cela dépendra de la volonté des propriétaires.

La place des agriculteurs à Viens

L'agriculture est le secteur économique le plus important dans la commune. Un grand nombre d'agriculteurs bien enracinés dans le territoire depuis plusieurs générations doivent sans cesse diversifier leur production pour s'adapter au marché. Les nouveaux arrivants cherchent également à développer de nouvelles activités. Sur un territoire limité, il n'est pas toujours facile que chacun trouve sa place mais la solidarité, comme elle s'est toujours pratiquée traditionnellement, doit primer pour surmonter les difficultés de ce métier si indispensable à la survie de notre territoire. N'oublions pas que ce sont les agriculteurs qui nous nourrissent et qui façonnent nos paysages.

N'ayant pas souvent l'occasion de parler à ces agriculteurs très occupés par la multitude de travaux à faire tout au long de l'année, j'aimerais les rencontrer à l'occasion d'une réunion à la salle des fêtes pour échanger sur leurs activités et leurs éventuelles difficultés rencontrées. Cette réunion se terminera par un moment convivial autour du verre de l'amitié.

Je propose vendredi 3 février à 18H30. Pour tous ceux qui se sentent concernés, merci de laisser vos coordonnées en mairie pour que nous puissions vous contacter en cas de nécessité de changer la date.

Mireille Dumeste, maire de Viens

Nuisances sonores aériennes

Les nuisances sonores excessives engendrées par les survols d'aéronefs sur le périmètre du Parc du Luberon ont connu plusieurs cycles d'intensité, selon les besoins de formation des pilotes et les appareils utilisés.

Suite aux nouvelles plaintes d'habitants du Luberon, **Mercredi 30 novembre 2016, Dominique Conca, sous-préfète d'Apt, a réuni les principaux acteurs du dossier du survol aérien du Luberon.**

Des solutions à court, moyen et long termes se sont dessinées et vont nécessiter des approfondissements techniques ou la mobilisation de moyens financiers. Par exemple :

- mise en place d'un guichet unique pour l'enregistrement des plaintes ;
- réflexion sur la modification de l'axe de voltige de Pertuis actuellement en rive droite de la Durance ;
- intensification de l'utilisation de simulateurs de vol et de planeurs ;
- installation de silencieux sur les derniers appareils non équipés ;
- relèvement de l'altitude d'exercice…

Pour finir, il a été convenu que deux réunions par an seraient organisées par la sous-préfecture d'Apt, pour assurer le suivi de l'application de ces mesures correctives et ainsi améliorer la qualité de vie et l'économie de ce territoire classé « parc naturel régional ».

L'article complet du Parc Naturel Régional du Luberon est disponible sur le site de la mairie de Viens. (www.mairiedeviens.fr)

Noël intergénérationnel à Viens

Comme chaque année, l'école de Viens, en partenariat avec l'ALSH (centre aéré) magnifiquement décoré pour l'occasion, a invité les personnes âgées ainsi que les parents de très jeunes enfants non encore scolarisés à leur spectacle de Noël.

Auparavant, les enfants ont distribué de belles cartes de vœux qu'ils avaient réalisées eux-mêmes.

Puis ils ont chanté avec beaucoup d'entrain des chants en provençal et en français. L'après-midi s'est terminé par un délicieux goûter préparé par tout le monde (enfants, agents municipaux, parents, élues et personnes âgées).

A noter qu'il y avait même des sablés confectionnés par les élèves d'Audrey avec Pierre, le boulanger de Viens !

Merci à tous pour ce moment de partage, chaleureux et très convivial.

Le jour de la nuit

Conscient des effets de la pollution lumineuse sur l'environnement, la biodiversité et la santé, le Parc naturel régional du Luberon a mobilisé son territoire en participant à la 8e édition du Jour de la nuit, le 8 octobre 2016.
Voulant être actrice de cette soirée de sensibilisation, la commune de Viens a accueilli une animation pour tous publics.

Ce jour-là, l'extinction de l'éclairage public de toute la commune a commencé à 20h, heure nationale d'extinction, jusqu'à 6h le lendemain.

Une sortie nature crépusculaire « A la découverte des chauves-souris de la région et des ultra-sons qu'elles émettent » sous la conduite de Julie Pauwels, doctorante au Muséum National d'Histoire Naturelle a eu lieu. Elle a été suivie d'une projection accompagnant la présentation du cycle de vie des chauves-souris. La vingtaine de personnes ayant bravé l'obscurité ce soir-là a été convaincue par l'enthousiasme de Julie expliquant l'intérêt que ces petits mammifères méconnus apportent à notre environnement.

Le Jour de la nuit a été l'occasion pour Viens de se placer sous le signe de l'exemplarité environnementale et de la lutte contre le gaspillage énergétique.

Retrouvez l'ensemble de la programmation Le Jour de la nuit en Luberon sur www.parcduluberon.fr

La nouvelle mairie

Après de longs mois de travail avec le cabinet d'architecte Ostraka, de Robion, le projet a enfin pu être présenté aux Viensois lors d'une réunion publique le 9 décembre dernier à la salle des fêtes. Grâce à la présence de l'architecte, les choix architecturaux ainsi et de matériaux (bois, paille, terre crue) ont pu être expliqués.
Une exposition constituée de 5 panneaux a été réalisée pour cette réunion publique. Ils sont encore disponibles sur le site internet de la mairie de Viens.

Le marché public de travaux est finalisé et la consultation des entreprises va bientôt être lancée, pour un démarrage des travaux au début de ce printemps.
Une partie des travaux sera réalisée par les habitants eux-mêmes (pose des bottes de paille, enduits en terre, pose de briques de terre compressée).

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et ces chantiers participatifs devraient offrir de véritables moments de convivialité entre Viensois, à l'heure où notre société est de plus en plus en prise par l'individualisme.

A notre connaissance, il s'agirait, en France, de la première mairie construite en paille et en chantiers participatifs !

Brèves

Associations viensoises

La réunion annuelle des associations ayant rassemblé peu de participants, les associations Viensoises seront à nouveau invitées avant début février. Cette réunion est l'occasion pour les dirigeants d'associations de se rencontrer, de faire le bilan de l'année écoulée et de présenter les projets 2017.

Projet ados

À l'initiative de la mairie, un groupe de travail composé de citoyens bénévoles et de deux élus s'est constitué afin de mettre en œuvre un projet pour et avec les adolescents.
Ce groupe de travail a eu pour mission de recenser toutes les facettes pouvant concerner les adolescents. Quel est l'effectif des ados de Viens ? Quelle structure d'accueil ? Qu'existe-t-il déjà pour les ados sur Viens et dans le secteur proche ? Quelle réglementation s'applique aux ados ? Quels pourraient être les lieux d'accueil sur Viens ?

Quels financements peuvent intervenir dans la mise en place d'activités ? Quelles activités pourraient être proposées ? Quels sont les moyens de transport à partir de Viens ?

Le 30 juin 2016, une première réunion publique a été proposée, une dizaine d'ados étaient présents. Ils ont pu exprimer leurs attentes et leurs souhaits :

- avoir des activités sportives,
- se rencontrer,
- un lieu pour se retrouver.

Suite à cette réunion, un rapport du groupe de travail a été remis et une nouvelle réunion publique a eu lieu le 8 octobre 2016.

Tout ce travail et ces échanges ont abouti à un projet d'aménagement du stade avec à l'esprit :

- l'optimisation de l'existant,
- la rapidité de la mise en œuvre,
- la limitation des coûts de réalisation.

Dans un premier temps, le terrassement et nivellement du petit terrain de foot et la construction d'un mur de renvoi et d'un abri vont être réalisés avec la participation des ados (chantier prévu en mars 2017), ainsi que la pose d'un panier de basket et l'installation d'un éclairage.

Dans un deuxième temps, et sous condition d'aide au financement, un terrain multisports pourra être installé.

Nous espérons une belle mobilisation de la part de tous pour la réalisation de ce projet.

Gagner du temps ?

Notre tutélaire beffroi porte une horloge à aiguille unique. Dans le Vaucluse, seuls dix beffrois présentent cette particularité qui a son origine dans les limites techniques de l'époque de leur fabrication mais aussi dans un autre rapport au temps de nos ancêtres vivant à l'ère préindustrielle.
On peut dire qu'ils n'étaient pas à la minute près parce qu'il est difficile de distinguer un écart inférieur à un quart d'heure dans la course de l'aiguille.
Quoiqu'il en soit **la montre d'heure** (c'est le nom de ce type d'horloge) et le tintement de la cloche du campanile en fer forgé ont marqué les heures de la vie quotidienne de nos ancêtres paysans. Parce qu'ils passaient le plus clair de leur temps dehors ; leur montre étant le soleil.
Aujourd'hui, nous utilisons des montres à quartz ou atomiques pour découper le temps toujours plus finement.
Jusqu'en 1990 (date de l'électrification du mécanisme) c'est Emile Bertrand, notre cantonnier, qui grimpait dans le beffroi une fois par semaine pour remonter les poids du mécanisme installé le 1er mai 1862 par l'horloger aptésien M. Girard sur commande du maire de l'époque M. Bremond.
Sachez encore que la porte du beffroi est dite "d'équinoxe" parce que le soleil se couche dans l'axe de la tour lors de l'équinoxe d'automne.
Notre cher beffroi serait-il lui-même un instrument de mesure du temps ?

Si vous avez d'autres informations sur ce monument un peu emblématique de Viens, n'hésitez pas à les transmettre en mairie pour que nous puissions les faire partager. En attendant, si vous n'êtes pas à la minute près, n'hésitez pas à lever le nez en direction de l'aiguille unique : son mécanisme a été réparé et vous indiquera l'heure si vous ne pouvez pas entendre ou attendre la sonnerie de la cloche.

Travaux de l'église Saint Hilaire

Filets protégeant le clocher

Comme nous vous le disions dans le dernier numéro de juillet, l'église Saint Hilaire de Viens (âgée d'environ 900 ans !), est un des monuments phares de notre village. Elle est d'une grande valeur patrimoniale de par entre autre son clocher : un des plus beaux clochers de style lombardo provençal de la région, inscrit au titre des Monuments Historiques depuis 1933.

Les travaux qui ont été réalisés durant l'été ne sont pas forcément visibles mais leur intérêt n'en est pas moindre. En effet, ils ont consisté à des reprises d'étanchéités pour réduire les infiltrations (solins et révision de certaines parties de toitures, reprise de l'étanchéité du plancher en zinc de l'étage des cloches, reprise au mortier des appuis des baies du clocher) et à protéger le clocher des pigeons (pose de filets).

Pour ce dernier point, il faut savoir que les fientes produites par les pigeons sont acides. Mélangées à la pluie qui s'infiltre, elles dégradent les joints des pierres et les équipements mécaniques tels que les cloches.

La pièce située au-dessus de la chapelle Saint Ferréol (aile Nord) montrait des signes de faiblesses structurelles avec notamment une voûte fissurée. L'ensemble des murs ainsi que la voûte a été repris et rejointoyé. Des témoins de plâtre ont été posés pour surveiller d'éventuels nouveaux mouvements de la maçonnerie.

Enfin, et c'est le plus visible, un accès « de plain-pied » a été créé sur la façade sud afin de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite qui ne peuvent emprunter le grand escalier de l'entrée.

Une grille en fer forgé a été posée afin de pouvoir laisser la porte en bois (chêne) ouverte à certaines périodes de l'année, ce qui permettra une meilleur ventilation de l'intérieur de l'église, mais aussi au public d'apercevoir l'intérieur sans y rentrer.

Rappelons que ces travaux ont coûté environ 50 000 €. Ils ont été financés, en plus de l'apport de la mairie, par le au legs de Mme Frédérique de Victor Bertchenko, aux nombreux donateurs privés, à la Fondation du Patrimoine et à l'État.

Pose d'une grille en fer forgé

ETAT CIVIL

Décès :
Monique TARAMINO, le 2 novembre 2016
Anna VERNA, le 5 janvier 2017

Naissances :
Jo SANDO DESIR, née le 2 novembre 2016
Mahé VISHAULPT, né le 9 septembre 2016

Mariages :
Alicia JOHNEN et Bertrand RASTIT, mariés le 25 juillet 2016
Emilie AUGE-LARIBE et Arnaud POULAIN, mariés le 29 juillet 2016

Informations diverses

AGENDA

Vendredi 13 janvier : à 18h30, réunion pour les riverains du chemin des Faysses

Vendredi 13 janvier : à 19h30, soirée organisée par "Les Rencontres", musique des Balkans du conservatoire intercommunal à la salle des fêtes

Dimanche 15 janvier : loto du Comité des Fêtes

Vendredi 20 janvier : à 19h, cérémonie des vœux du maire à la salle des fêtes

Vendredi 3 février : à partir de 18h30 réunion avec les agriculteurs à la salle des fêtes

Samedi 25 février : soirée Soupes « Les Rencontres »

Samedi 4 mars : soirée Marocaine « Viens avec Nous »

Dimanche 2 avril : carnaval à Viens « APE »

Jeudi 13 avril : Challenge Luberon Jeunesse. Rencontre de tous les centres de loisirs de Viens

Dimanche 16 avril : course cycliste 3 communes du plateau « Vélo Club Aptésien »

Dimanche 23 avril : élections présidentielles 1er tour

Samedi 29 avril : soirée Alsacienne « Viens avec Nous »

Dimanche 7 mai : élections présidentielles 2ème tour

Dimanche 11 juin : élections législatives 1er tour

Dimanche 18 juin : élections législatives 2ème tour

(Suite de l'édito)

Bien sûr, beaucoup de choses sont toujours à améliorer mais je compte sur chacun d'entre vous pour faire des propositions réalistes et participer à la mise en œuvre des décisions prises. Nous aurons l'occasion d'échanger lors des différentes réunions prévues dès ce mois de janvier (cf l'agenda ci-dessus).

En attendant, je vous souhaite une bonne année 2017 qui, je l'espère, verra se réaliser des projets bénéfiques à tous.

Mireille Dumeste,
Maire de Viens

Une affiche contre la fermeture de la maternité d'Apt

Mairie de Viens

Horaires d'ouverture :

Lundi-jeudi
9h-12h
14h-17h *(sauf du 11/07 au 25/08)*
Mardi-vendredi
9h-12h
(fermée le mercredi vendredi 15/07 et lundi 22/08)

Coordonnées

Tél : 04 90 75 20 02
Fax : 04 90 75 31 10

mél :
commune-de-viens@wanadoo.fr

Site internet :
www.mairiedeviens.fr

Place de l'Ormeau
84750 VIENS

Bulletin réalisé et imprimé en mairie de Viens